



Administration générale de la
Perception et du Recouvrement

ATTESTATION FISCALE - Délivrée de manière électronique via le portail MyMinfin

Date et heure de la demande : 13 juillet 2019

Référence de l'attestation : 77236

Requérant(te) : EXCEPTION - EXCEPTION

Numéro d'entreprise du requérant : 430597846

Attestation établie par : EXCEPTION - EXCEPTION (430597846)

Madame, Monsieur,

Le soussigné, Conseiller général – Directeur Régional du Centre de Perception certifie que :

- Le requérant **ne doit aucun montant** à titre d'impôt et taxe, amendes, intérêts, frais de poursuites ou accessoires.
- Le redevable **doit des montants**, pouvant être recouverts par voies d'exécution, à titre d'impôt et taxe, amendes, intérêts, frais de poursuites ou accessoires.
- Le redevable **doit des montants**, à titre d'impôt et taxe, amendes, intérêts, frais de poursuites ou accessoires, pour lesquels un plan d'apurement a été conclu et est rigoureusement respecté.
- Le requérant **pourrait devoir des montants** qui sont actuellement contestés et qui ne peuvent être recouverts par voies d'exécution, à titre d'impôt et taxe, amendes, intérêts, frais de poursuites ou accessoires.

La présente attestation ne peut servir en aucun cas :

- dans le cadre de l'application des articles 434, CIR 92 et/ou 93quater, CTVA ;
- dans le cadre de l'application des articles 157 à 164 de la Loi-programme du 29.03.2012 (I) ;
- dans le cadre de l'application des articles 442bis, CIR 92 et/ou 93undecies B, CTVA ;
- dans le cadre de l'application des art. 402 et 403, CIR 92 ;
- en vue de soumissionner à un marché public ;
- à l'obtention de la licence auprès de la Commission des jeux de hasard ;
- à l'obtention d'une autorisation d'exploitation d'un centre on-line de la loterie nationale ;
- à l'obtention de la licence pour le football (URBSFA) ;
- à l'obtention de la licence pour le basket (FRBB)

Signature